

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIETE D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

VOL. I.

MONTRÉAL, 15 AVRIL 1885.

No. 23.

QUINZAINE HYGIENIQUE.

MM. les Drs. Nolin et Bessey ont été appointés vaccinateurs officiels pour toute la ville.

C'est une des demi mesures dont la Commission d'Hygiène a le secret.

Ne la blâmons pas trop sévèrement attendu que c'est à regret qu'elle a accepté la proposition de l'Echevin Mount, seul médecin qu'elle compte parmi ses membres.

* * *

Une dépêche de Londres, datée du 7 courant, annonce qu'un grand nombre de décès causés par le choléra ont eu lieu à Jateva, Espagne.

Le fléau va-t-il poursuivre sa ronde désastreuse jusque sur les bords du St. Laurent? Nous ne savons.....mais le cas échéant, il est à craindre que notre indifférence routinière lui prépare un champ fertile d'exploitation. Nos voisins, les Américains s'entourent de toutes les précautions hygiéniques convenables, pendant ce temps nous nous croisons les bras. Est-ce logique?

* * *

La Presse, La Patrie et Le Monde, continuent à tenir le public au fait du mouvement hygiénique qui s'opère en cette Province.

Le Monde surtout a sonné la note juste dans son article du 1er. Avril intitulé « Mouvement hygiénique. » Nous le reprodisons pour montrer à nos lecteurs que le Journal d'Hygiène Populaire est tenu en grande estime par ses confrères de la presse quotidienne.

« Voici venir le printemps, saison chan-
« tée par les amateurs de la belle nature.
« Pour le citadin, le printemps n'est pas
« la jeunesse de l'année, « gioventu dell'
« anno » du poète Les pluies torrentielles
« et un soleil plus chaud hâtent la fonte
« des neiges et mettent à nu un sol chargé
« de déchets et ordures accumulés pen-
« dant six mois. Leur décomposition et les
« émanations de plus de dix mille fosses
« fixes souillent l'atmosphère en la char-
« geant des germes des maladies qui affec-
« teront nos enfants pendant la saison d'été
« La scarlatine, la variole et le choléra du
« pays n'ont pas d'autres causes. Il faut
« les combattre dès maintenant. C'est donc
« pour le public en général et la Commis-
« sion d'hygiène l'heure grave et solen-
« nelle du devoir. La propreté est de tous
« les temps, mais en face d'épidémies me-
« naçantes, elle est d'une actualité puis-
« sante. Qu'on n'attende pas les mois de
« Mai ou de Juin pour faire faire l'inspec-
« tion de la ville et exiger le nettoyage
« des cours, ruelles, fosses privés, et voies
« publiques de communication. La ville

“ devrait être dans un état irréprochable
 “ de propreté avant le mois de Mai.

“ Un mal auquel il faudrait immédia-
 “ tement remédier, est l'existence de dix
 “ mille privés des cours (fosses fixes) trous
 “ infectes qui vomissent la mort pendant
 “ huit mois de l'année. La Commission
 “ d'hygiène devrait les prohiber et les rem-
 “ placer par des water-closets ou des
 “ fosses mobiles qu'on viderait une ou
 “ deux fois par semaine.

“ Quant aux chefs de famille, leur de-
 “ voir est de se renseigner sur les pré-
 “ cautions à prendre pour protéger leurs
 “ enfants contre les maladies contagieuses
 “ qui déciment la ville. Il faut recourir à
 “ son médecin, suivre bien ses conseils.

“ Nous ne saurions mieux faire aussi
 “ que de leur recommander la lecture sui-
 “ vie du *Journal d'Hygiène Populaire*.
 “ Cette feuille vulgarise la science hygiè-
 “ nique sans l'abaisser. Ses enseignements
 “ sont très précieux et plus d'une mère de
 “ famille leur doit la santé de ses enfants.
 “ Ce journal publie actuellement les pré-
 “ cautions à prendre contre le choléra. ”

* * *

Je l'ai trouvé !!! Depuis que nous tra-
 vaillons à l'abolition des fosses fixes (pri-
 vés des cours) plusieurs de nos lecteurs
 nous ont demandé par quoi nous voulions
 les remplacer, car, il y a beaucoup de lo-
 gements qui ne peuvent admettre de wa-
 ter-closets. Nous avons invariablement re-
 poudu : par *des fosses mobiles, tinettes mé-
 talliques que la Corporation ferait vider
 une ou deux fois par semaine*. Il nous a
 été donné de voir deux échantillons de ca-
 binets mobiles qui répondent parfaitement
 au but que nous voulons atteindre.

C'est le « cabinet inodore, à la terre sèche
 ou à la cendre, breveté de Heap. » *Heap's
 Patent dry inodorous earth or ash closet* :

Ces célèbres cabinets qui sont si forte-
 ment recommandés par tous les principaux
 hygiénistes, sont en si grande vogue que
 que la Compagnie Heap, avec sa grande
 fabrique à Owen Sound a été incapable de
 répondre à la demande. Elle a maintenant
 ses quartiers généraux à Toronto, No. 57
 rue Adélaïde ouest. Elle y a aussi une fa-
 brique, une salle d'étalage et des bureaux.

Le cabinet breveté de Mr Heap est re-
 gardé comme le seul cabinet parfait à la
 terre sèche, en Canada. Il est pourvu d'un
 mécanisme qui distribue uniformément le
 déodorant (terre sèche ou cendre) et l'u-
 rine est séparée des autres excréta.

La compagnie a reçu treize prix (mé-
 dailles) et plus de 15.000 de ces cabinets
 sont actuellement en usage. Tous les jours
 elle reçoit des ordres de toutes parties de
 la Puissance, de Calgary et Régina jus-
 qu'aux provinces maritimes et aussi des
 Etats Unis.

Nous le recommandons aux proprié-
 taires, qui veulent une bonne fois, se dé-
 arrasser du souci de faire vider les pri-
 vés de leurs maisons. Les échantillons
 sont visibles au Bureau de Santé de cette
 ville.

* * *

Le manque d'espace nous empêche de
 publier deux intéressantes communica-
 tions de M. C. Drouin M. V. *sur le lait
 et les viandes de boucherie*.

Nous en donnerons un résumé dans notre
 prochain numéro.

* * *

Nous attirons l'attention de nos lecteurs
 sur l'intéressante chronique de Mr. A.
 Hamon notre correspondant parisien. Elle
 dénote une connaissance pratique du sujet
 qu'il expose avec clarté et précision.

DR. BEAUSOULÉ.

REVUE D'HYGIÈNE
EN EUROPE.

Partout dans notre vieille Europe, les questions d'Hygiène et d'assainissement sont à l'ordre du jour. L'Allemagne, l'Autriche ont des Instituts d'Hygiène; l'Angleterre a un musée fondé par l'illustre hygiéniste Parkes; la France n'a pas encore d'écoles spéciales d'hygiénistes mais ses professeurs qui dans ses facultés enseignent cette science si importante sont justement renommés. Partout il s'est fondé des sociétés et des journaux d'Hygiène. Partout en un mot, l'hygiène si délaissée conquiert le rang qui lui est dû, c'est-à-dire le premier.

Toutes les villes s'occupent de leur assainissement, toutes ont nommé des Commissions pour rapporter sur l'évacuation des vidanges, le système des égouts, la distribution d'eau, etc.

Nous voulons dans l'intérêt de nos lecteurs leur faire connaître ce qui est résultat de l'étude des hommes compétents qui formaient ces commissions.

*De l'évacuation des immondices
et vidanges de la ville de Prague.*

Notre savant collègue de la Société Française d'Hygiène, le Dr. Popper, membre du Conseil d'Hygiène de Prague nous avait envoyé peu de temps avant qu'il ne fut ravi (trop tôt, hélas!) à la science, des documents très importants sur l'assainissement de Prague. (1)

Prague est actuellement desservi, pour l'évacuation des immondices et matières

fécales par un système de canaux ou d'égouts fort défectueux qui viennent aboutir dans la Moldau. (1) Ces égouts ont une pente insuffisante, les immondices y séjournent et donnent par leur putréfaction, naissance à des gaz pestilentiels qui envahissent les rues et les maisons.

Ces matières parviennent à la Moldau près des prises d'eau destinée à servir à l'alimentation. De là résulte une eau alimentaire non potable.

En un mot, le système actuel de Prague est, tout à fait indigne d'une grande ville, selon la propre expression du Dr. Popper, tant au point de vue de l'hygiène que de l'esthétique.

Justement ému par un tel état de choses, le conseil d'Hygiène de Prague n'hésite pas à nommer une commission qui chargea le Dr. Popper et l'ingénieur Kaftan de faire un rapport sur cette question.

Mr Kaftan se chargea de la partie technique tandis que notre savant ami s'occupait de la partie hygiénique.

Tout système d'égouts acceptable, pour tous les hygiénistes, doit remplir ces trois conditions primordiales: 1o. Élimination instantanée des matières fécales; 2o. Évacuation rapide des eaux pluviales, industrielles et ménagères; 3o. Dessèchement et drainage du sous-sol.

Les fosses fixes ou mobiles, ne répondent à aucune de ces exigences, même évacuées pneumatiquement.

Le système Liernur, qui marque un véritable progrès sur les précédents, laisse complètement de côté les deux dernières conditions, du moins en pratique. L'évacuation des matières fécales elle-même n'est pas toujours parfaite. Les obstructions sont fréquentes dans les conduits, surtout dans les privés des classes pauvres. De l'aveu

(1) Ueber die Reinigung und entwässerung der Stadt Prag par le Dr. Popper, Prague 1883.
Zweiter Bericht über die Reinigung und entwässerung der Stadt Prag par le Dr. M. Popper, Prague 1884.

Bericht über die Thatigkeit des Prager Stadt. gesundheitsrathes im Jahre 1883 par les Drs. Janovsky, Popper et Telc. Prague 1884.

(1) fleuve qui traverse Prague.

même du collaborateur de Liernur, Mr. de Bruyn-Kops, ces engorgements à Amsterdam se sont élevés pendant l'année 1882 au nombre de 825 dans les cabinets et de 28 dans les conduites.

Ce système ne comporte pas de water-closets, qui seuls s'opposent absolument à l'intrusion dans les appartements des odeurs et des émanations provenant des tuyaux de chute ou de receptacles des déjections. Ce n'est qu'en acquittant une taxe assez forte, qu'un propriétaire peut assurer à son immeuble le bénéfice des water-closets. Aussi n'y a-t-il à Amsterdam que six maisons qui aient accepté cette charge. En somme, le water-closet qui est la règle dans le système *tout à l'égout*, n'est que l'exception dans le système Liernur.

On a fort vanté l'avantage que possède ce système et qui est la possibilité d'utiliser les matières fécales en produisant un engrais très riche et très recherché par les agriculteurs. Cet avantage, si tant est qu'il existe, serait acheté au prix d'émanations fétides et dangereuses. D'ailleurs la fabrication de la poudrette ne produit aucun bénéfice.

Popper donne des renseignements précieux sur ce système considéré au point de vue hygiénique. La garnison de Prague est casernée dans deux sortes de batiments dont l'un a ses tuyaux de chute directement en communication avec les égouts, l'autre a des fosses évacuées par le système Liernur.

Dans les casernes de ce système, sur 1000 hommes en 1873, il y eu 33 atteintes cholériques, et dans les autres il y en eu seulement quatre. De même pour la fièvre typhoïde. Le système Liernur n'a donc sur les autres aucun avantage hygiénique tandis que l'application "du tout à l'égout" a réduit la mortalité de toutes les villes qui l'ont adopté.

Ce fait a été constaté pour l'Angleterre dans le « Ninks report of the medical officer of the privy council », pour l'Allemagne à Hambourg, Dantzig, Breslau, Francfort, Munich, Berlin.

Ainsi Dantzig n'a sa canalisation terminée que depuis 1872, sa mortalité y a diminué : avant 1872 il y eut 33 décès par mille habitants, tandis qu'après 1872 il n'y eut que 27 décès par mille habitants.

Stuttgard possède des fosses fixes, Amsterdam le système Liernur, et Francfort le système de tout à l'égout ; voici les résultats concernant la diphtérie dans ces villes.

Décès par 10000 habitants de 1880 à 1882.

Stuttgard.....8.6

Amsterdam.....4.9

Francfort.....3.1

Par 1000 décès généraux

Stuttgard...39.4 provenant de la diphtérie

Amsterdam...19.7 " " "

Francfort...16.0 " " "

On a reproché à la canalisation d'avoir les mêmes inconvénients que les fosses fixes par leur perméabilité. Ce fait est inexact pour trois raisons. D'abord la surface filtrante formée par la somme des surfaces de toutes les fosses est de beaucoup supérieure à la surface présentée par les parois des canaux. Ainsi à Munich, la surface des fosses de deux rues mesurait autrefois 33.000 mètres carrés alors que la surface des canaux qui les ont remplacées est seulement de 26000 mètres carrés, de plus le contenu des canaux est beaucoup plus dilué que celui des fosses.

On a accusé les dépôts qui peuvent se former dans les canaux et le revêtement qui s'attache parfois aux parois, de servir de terrains de culture aux germes des égouts qui peuvent se répandre dans l'air des villes. Des recherches faites à Berlin ont démontré l'innocuité de ces revêtements et de ces dépôts. Ceux-là sont com-

posés de charbon, de fétus de paille, de papier, de fibres, de végétaux, etc, et ceux ci de sable, de gravier, de marc de café, etc. Ces matières ne peuvent en rien favoriser le développement des microbes que les égouts contiendraient. L'existence de ces microbes n'est rien moins que prouvée car Fisher à Hanovre n'a pu obtenir de culture en faisant passer de l'air des égouts dans des liquides appropriés.

La Commission du Conseil d'Hygiène de Prague concluant donc au tout à l'égout Dans ce système, il existe deux aboutissants : 1o.—Envoi des eaux impures au fleuve. 2o.—Utilisation agricole de ces eaux par arrosage.

A Prague ce dernier aboutissant serait très onéreux.

Il aurait fallu en effet élever les eaux impures jusqu'au dessus d'une colline assez élevée.

La Moldau ayant une vitesse de 1m50 par seconde et débitant 53 mètres cubes par seconde, il n'était pas dangereux d'y projeter les eaux des égouts.

Prague avec ses faubourgs compte 260.000 habitants soit en moyenne chaque jour 260.000 kilogrammes de matières fécales (en admettant 1 kilogramme par habitant).

La dixième partie seulement constitue la substance sèche, cela fait donc 26000 kilogrammes d'éléments solides. Ces matières entraînées par l'eau de nettoyage sont considérablement diluées à un millième et comme elles arrivent dans le fleuve ou elles se diluent de nouveau à 1/150 on voit que l'eau de la Moldau ne contient par litre que 1/150.000 de matières provenant des égouts. Cette eau est tout à fait inoffensive, surtout à cause de la rapidité du cours de ce fleuve. Le Conseil Communal de la Ville a adopté les conclusions du Conseil d'Hygiène et Prague aura une canalisation telle que toutes les eaux mé-

nagères, industrielles et de vidange iront directement se jeter dans la Moldau. Les anciens canaux seront supprimés.

A. HAMON.

Paris, 7 avril.

Par Monts et par Vaux.

Les bières falsifiées.—Comme tout le monde le sait, la bière est une boisson fermentée, faite avec le houblon et les graines céréales particulièrement l'orge. La bière de bonne qualité exerce en nous une action très nourrissante et donne aux buveurs une corpulence caractéristique. Mais ce n'est pas tout de connaître la propriété de la bière, il faut aussi savoir distinguer les bonnes des mauvaises. Cependant la chose n'est pas toujours facile. Le chimiste seul nous dit ce que l'art de la sophistication fait tous les jours de prodiges. Nous ne saurions croire aux combinaisons étranges écloses dans le cerveau des brasseurs trop avides de s'enrichir. Voyons de plus près : on se sert de l'aleool pour la rendre plus facilement transportable ; on emploie de l'acide salicylique pour l'empêcher de tourner ; on lui rend sa saveur amère en y mettant de l'écorce de buis ou de la racine de chicorée ; on lui donne sa couleur en y ajoutant du jus de réglisse ; pour en augmenter le volume, l'eau répond au moyen. Ces éléments de sophistication n'empoisonnent pas mais en voici d'autres les principes toxiques : le pavot, le garou, le pyrèthre, le poivre d'Espagne, la jusquiame, la belladone, le datura stramoine, l'acide picrique, la strychnine.

Ainsi consommateurs vous ne savez pas si la bière que vous aimez ne contient pas une drogue meurtrière. Nous osons espérer que nous n'avons pas de ces hommes si peu soucieux de la vie d'autrui. Cepen-

dant, l'Hygiène le veut, nous aimerions voir un chimiste nous dire de temps en temps la qualité de nos bières.

* * *

Le nettoyage des cheveux.—Il est une préparation, le carbonate de potasse en solution, que les barbiers et les coiffeurs utilisent pour faire le nettoyage des cheveux. Cette préparation est particulièrement nuisible. Mais un moyen qui lui est préférable et qui rend aux cheveux leur souplesse c'est le nettoyage avec un jaune d'œuf suivi d'un lavage au borax (une cuillerée à café de poudre de borax dans une tasse d'eau chaude). C'est le seul procédé dont les Dames de l'Orient qui ont la réputation d'avoir les plus belles chevelures du monde, font usage.

* * *

Les cheveux teints.—Ne cherchons pas à "réparer des ans l'irréparable outrage." Toutes les préparations destinées à rendre aux cheveux leur teinte primitive, leur enlèvent la souplesse, flétrissent la peau, brûlent les glandes qui les produisent et donnent souvent lieu à des accidents toxiques. Toutes ces teintures exposent à un certain danger, car il n'y a pas une seule de ces préparations qui ne contiennent soit de la céruse, du plâtre, du sel de goulard, de la chaux vive, du nitrate d'argent, du mercure métallique, etc.

Voulez vous des faits d'empoisonnement: M. le Dr. Augier, professeur à Lille, nous parle d'un cas d'intoxication avec paralysie. M. le Dr. Ladibert nous relate un cas de méningite, produite par cette cause. L'histoire de la médecine nous parle aussi d'un malheureux frappé d'aliénation mentale à la suite de l'usage d'une de ces dangereuse teintures.

Ainsi donc ne demandons pas à la matière colorante de nous rendre les attributs

de la jeunesse envolée. Ne salissons pas nos têtes avec ces teintures que l'œil qui les voit, remarque toujours à regret.

* * *

Les eaux de toilette.—Il y a de ces industriels qui se moquent de la santé publique. Il y a de ces empoisonneurs patentés dont le scrupule ne charge pas la conscience, et qui lancent dans le marché de ces articles de toilette dont la composition avec des substances toxiques explique jusqu'à certain point l'apparition de tant de névroses qui affligent l'humanité.

L'acétate de plomb, ce poison qui produit la paralysie et les coliques de *merere* sert à la fabrication de la plupart de ces eaux. Il y a encore plus, certaines eaux de toilette renferment des sels de mercure. Quelle marchandise ! Quel commerce, grand Dieu ! Qu'importe pour le fabricant ça se vend bien, ça rapporte beaucoup.

Un moyen de reconnaître si votre eau de toilette ne contient pas de l'acétate de plomb consiste à ajouter une petite quantité d'eau de Barèges. Le mélange prend une coloration noire, signe infaillible de la présence du poison, l'acétate de plomb.

Il y a là un danger réel qu'il est bon de signaler.

DR I. J. DESROCHES.

ASPHYXIE PAR LE CHARBON.

En France une grande proportion des suicides est causée par l'inhalation de la vapeur de charbon brûlé à l'air libre dans des appartements clos. Le supplice par lequel passent ces malheureux est inexprimable.

Mais par contre, les cas d'asphyxie par imprévoyance ou par ignorance sont bien communs.

Nous en avons le témoignage de plusieurs qui ont été rappelés à la vie de bien loin. C'est un fait naturel que l'homme qui se suicide par la vapeur de charbon, ou par un coup de pistolet, ou en se noyant, souffre en quelques minutes plus de tortures qu'il n'en aurait souffert le reste de sa vie.

Heureusement qu'en Canada ce moyen de suicide semble être inconnu.

Dans la combustion, il se produit de l'acide carbonique impropre à la respiration et à la combustion, et aussi de l'oxyde de carbone délétère. La vapeur de charbon (acide carbonique) mêlée à l'air à la deux centième partie ne nuit pas à la respiration, mais à un vingtième, elle cause l'asphyxie. Il faut bien moins d'oxyde de carbone pour tuer car c'est un gas toxique.

Symptomes de l'asphyxie par la vapeur du charbon.—Douleurs de tête, tintements d'oreilles, difficulté à respirer, vertiges, troubles de la vue, compression des tempes, somnolence, inquiétude, battements du cœur, d'abord ralentis, puis fréquents.

Traitement.—10. Exposer au grand air, deshabiller, mettre la tête plus haut que le reste du corps.

20. Projeter de l'eau froide sur la figure.

30. Frotter avec une brosse dure la région du cœur, de la colonne vertébrale, la plante des pieds.

40. Allumettes souffrées, enflammées, ou ammoniac sous le nez,

50. Respiration artificielle.

60. Donner du vin, si on peut faire avaler.

70. Si le malade respire mais qu'il soit dans le sommeil, des mouches de moutarde aux jambes pour détourner l'engorgement du cerveau.

80. On devra avant cela, faire la médication de Marshal Hall, c'est-à-dire mettre le patient alternativement sur le côté et

sur la poitrine en pressant sur le dos.

90. Electricité le long de la colonne vertébrale.

Ces différentes mesures doivent être employées en attendant le médecin qu'on doit se hâter de prévenir.

A. G. A. RIOARD, M. D.

Extrait de la « Santé Universelle. »

LES CONDUITES D'EAU
A NAPLES.

Naples est en ce moment dans une période de transformation pour les égouts et les eaux. D'ici trois mois, la municipalité aura donné son assentiment à un des projets d'assainissement de Naples, et alors on se mettra immédiatement à l'exécution de ces travaux qui feront de Naples une ville saine et salubre.

Ceux de nos lecteurs que la question des égouts interresserait particulièrement, liront avec fruit la remarquable « Relazione sulla fognatura di Napoli del consighii tecnico » par l'ingénieur Giulio Melisurgo.

Il était naturel que les hygiénistes de Naples, s'occupant de la distribution d'eau potable dans cette ville, fussent amenés à discuter la question de l'emploi du plomb pour les conduites d'eau. C'est en effet ce qui eut lieu.

Le docteur Cav Margotta, membre du Conseil de Santé de Naples, s'appuyant sur les preuves que nous avons accumulées dans notre « Etude sur les eaux potables et le plomb, » entreprit dans la presse napolitaine une campagne contre les tuyaux de plomb. Il appelait sur cette importante question d'hygiène publique la savante attention du syndic de Naples, Nicolas Amore.

Le professeur Domenico Franco, directeur du journal scientifique la *Preventiva*,

entra à son tour dans la lice et vint défendre la cause de l'hygiène, en réclamant la défense d'employer des tuyaux de plomb pour les conduites d'eau. Les médecins de Naples, quoique soutenus par les ingénieurs L. Fulvio, G. Melisurgo, Novi, etc., n'eurent pas gain de cause.

La Compagnie française concessionnaire des eaux de Naples réusait à éteindre tout bruit sur cette question. Il faut croire que l'industrie des tuyaux de plomb est assez riche pour se payer une "presse", tandis que la science et l'hygiène n'en ont pas toujours à leur disposition.

Heureusement pour la santé des Napolitains, un de leurs avocats, le Cav. Luigi Gaeta vient de reprendre la guerre en faisant paraître une brochure, qui porte le pour titre : « Un grido d'allarme contro l'uso del piombo per le conduttore interne delle acque del serino. »

Partageant l'opinion des Margotta, des Sormani, des Faralli, des Franco, des Pacchiotti, etc., pour ne citer que des hygiénistes italiens, il demande, au nom de la salubrité, la défense d'employer des tuyaux de plomb pour la conduite des eaux destinées aux usages alimentaires, et il recommande l'emploi des tuyaux de fer qui, de l'avis de tous les hygiénistes, sont à l'abri de toute suspicion.

Contrairement à l'opinion du savant docteur Margotta et d'un grand nombre de chimistes, d'ingénieurs et de médecins, il émet des objections à l'emploi des tuyaux en plomb doublé d'étain. Il dit que l'étain du commerce, n'étant jamais pur, contenant de l'antimoine, de l'arsenic, du bismuth, du plomb, du cuivre, du fer, du zinc, est attaqué par l'eau, et par conséquent les tuyaux doublés d'étain peuvent être dangereux. Il ajoute que la fabrication de ces tuyaux est très difficile, qu'ils peuvent en se courbant se disjoindre, qu'il peut exister des fissures sous la couche d'é-

tain: et que par conséquent, l'eau peut être mise en contact avec le plomb.

Ce sont là des objections complètement erronnées. Il a été prouvé par expérience que les *eaux potables* n'avaient aucune action sur l'étain du commerce, c'est-à-dire l'étain provenant de la mine (il est bien entendu que nous ne parlons pas des vieux étains qui servent à nouveau après avoir déjà servi).

La fabrication des tuyaux doublés d'étain, si tant est qu'elle est difficile, a lieu industriellement en France, en Angleterre, en Autriche, en Hollande, en Allemagne, aux États-Unis. Ces tuyaux, qui sont obtenus par le refoulement simultané de deux cylindres concentriques de plomb et d'étain sont d'une adhérence telle qu'aucun effort, aucune courbure ne peut ni les disjoindre ni provoquer de fissures. Cela a été prouvé par les expériences de Tresca, de Lofuel, etc, et par une pratique d'une vingtaine d'années.

Recommandés en France par les Chevallier, les Verrois, les Boudet, les Gautier; en Angleterre par les Parkes, les de Chaumont, les Wilson, les Letheba; en Hollande, par les Overbeck de Meijer; en Autriche, par les Bélonoubek, les Stolba, les Popper, ces tuyaux sont d'un usage continuél dans beaucoup de pays, et exclusivement employés à Utrecht, Prague, Rio-Janeiro, etc.

Les objections de M. L. Gaeta tombent donc à faux, nous espérons l'avoir démontré à nos lecteurs. Partageant d'ailleurs la même opinion au sujet des tuyaux de plomb, nous ajouterons que de l'avis des plus savants hygiénistes des deux mondes les tuyaux doublés d'étain tout comme les tuyaux de fer sont à l'abri de toute suspicion.

La question des tuyaux de plomb est, à Naples, à l'ordre du jour; souhaitons que les Margotta, les Melisurgo, les Franco,

les Gaeta et tous les hygiénistes napolitains aient raison des intérêts (auri sacra fames) de la Compagnie française concessionnaire des eaux de Naples, et que l'hygiène remporte la victoire en obtenant la défense d'emploi des tuyaux de plomb.

Il serait à désirer qu'à Paris, la Commission supérieure d'assainissement, qui compte dans son sein des savants tels que notre éminent ami le docteur P. de Santa secrétaire général de la Société française d'hygiène s'occupât, elle aussi de cette question des conduites de plomb. Malheureusement n'y a-t-il pas à craindre que, selon la bonne habitude que nous avons nous français, nous ne rejetions l'emploi des tuyaux de plomb, alors que partout ailleurs on l'aurait déjà fait. Et cependant c'est en France qu'est née l'agitation contre les tuyaux de plomb, dont l'emploi, a dit le Conseil d'hygiène de la Loire-Inférieure, constitue une violation des lois les plus élémentaires de l'hygiène.

A. HAMON.

Journal-Barral

MESURES CONTRE LE CHOLERA.

(Suite)

On ne saurait en effet, choisir un meilleur local que la Grosse Ile pour servir de quarantaine, située qu'est cette ile à environ dix lieues de Québec, offrant une superficie d'environ six cents arpents, entourée d'eau profonde avec un excellent mouillage pour les navires, distante de plus d'une lieue des habitations les plus voisines et, cependant, pouvant facilement communiquer avec les grands centres au besoin.

Là, peut être mis à exécution un système raisonnable de séquestration, présentant les garanties contre l'infection qu'on

a le droit d'attendre des établissements de quarantaines, sans pour cela être vexatoire et ruineux pour le commerce. Il n'est pas besoin d'énumérer ici les règles qui doivent présider à la gouverne des quarantaines, c'est un sujet qui a été fort souvent et fort bien traité dans des ouvrages spéciaux, et un sujet qui a laissé sa trace dans les recueils de lois de presque toutes les nations. Ce présent mémoire, étant fait pour tous, ne peut entrer dans des détails de ce genre ; au reste le gouvernement, que seul la chose concerne, possède déjà ou pourrait facilement obtenir au besoin tous les renseignements nécessaires à l'exécution de semblables mesures.

La seconde espèce de séquestration dont il a été fait mention au commencement de ce chapitre, savoir : la séquestration qui s'opère au sein même des lieux envahis par la maladie, au moyen d'hôpitaux pour les cholériques, ne peut être ici le sujet de longues remarques. Il suffit de dire que l'établissement de semblables hôpitaux temporaires, destinées à recevoir les malades pauvres et à empêcher ainsi que leur séjour dans des logements malsains et encombrés ne donne lieu à la création de foyers d'infection, est une mesure de la plus haute importance. Il en est encore ainsi de l'établissement de refuges pour les convalescents et les familles soumises à des conditions extrêmes de salubrité. C'est aux autorités municipales à faire les frais de ces créations passagères et c'est aux bureaux locaux de santé à veiller à ce que tout y soit bien exécuté, sous le rapport de l'hygiène et du service médical.

Précautions hygiéniques.— On pourrait pour l'intelligence du sujet, classer comme suit les mesures hygiéniques à adopter, savoir : *Mesures publiques et mesures privées*, et subdiviser chacune de ces deux classes en deux catégories : *mesures relatives aux personnes et mesures relatives*

aux choses. Sans s'astreindre rigoureusement à une semblable classification, il est bon, cependant, de n'en point perdre tout à-fait l'idée, attendu que cela porte l'esprit à plus de clarté.

Nécessairement, les connaissances que peut donner d'un pareil sujet un simple mémoire, doivent être limitées à des généralités; il faut prendre ce travail comme un court énoncé des choses qui s'imposent à la sérieuse considération de tous et qui doivent être l'objet d'études approfondies pour plusieurs. Les mesures de salubrité publique, nécessaires partout, le sont surtout dans les grandes villes; car, toutes choses égales d'ailleurs, le danger des épidémies est en raison de l'agglomération de la population dans un espace donné; de sorte que, de deux populations égales en nombres et autrement semblablement placées, celle qui occupe le moindre espace est à peu près certaine de souffrir d'avantage dans les temps d'épidémies

Il est donc important de débarrasser le voisinage immédiat des habitations des villes et villages de tout objet dangereux de sa nature, tel que contenu des papiers, carcasses ou débris d'animaux, amas de substances végétales, tas de fumiers, en un mot toutes matières actuellement en décomposition ou sur le point d'entrer en fermentation.

A propos de l'enlèvement de ces matières actuellement en décomposition ou sur le point d'entrer en fermentation, lorsqu'elles se présentent en masses un peu considérables, il est bon de remarquer que, si la chose n'a pas été faite avant la chaude saison, ou avant l'arrivée d'une épidémie, alors il vaut mieux ne pas remuer ces amas de substances en putréfaction; mais se contenter de désinfecter la surface et de couvrir le tout de quelques pouces de terre.

Les mares d'eau stagnante, les égouts découverts, les fossés de décharge des établissements industriels, étant encore des causes d'insalubrités, doivent être l'objet de procédés de désinfection et, de plus, doivent être desséchés ou couverts.

Il est un nombre considérable d'établissements d'industrie qui, par la nature insalubre ou incommode des procédés employés ou de leurs produits ne doivent pas être admis à prendre place au milieu des villes de ce genre, sont les abattoirs, les abattoirs, les enclos où l'on rassemble les animaux pour la vente ou la boucherie, les entrepôts de guénilles et de débris, les manufactures d'acides, de charbon animal ou végétal, de chandelle, de savon, d'engrais artificiel, les fours à chaux, certaines raffineries, les tanneries et beaucoup d'autres établissements, surtout ceux qui ont pour objet de transformer les restes des animaux en produits industriels.

Les grandes écuries et étables, mais surtout les porcheries sont nuisibles au milieu des grands centres de population; comme il serait impossible de faire disparaître les écuries et les étables des villes, il faudrait les soumettre à une inspection régulière et voir à ce que les litières et les fumiers ne s'accumulent pas dans les cours pendant la chaude saison.

Il existe, dans les rues et dans les cours de presque toutes nos villes, de vieux pavés et autres débris de bois saturés d'humidité et d'ordures qu'il importe de brûler, ou de transporter à la campagne, si on les croit encore bon à quelque usage dans les champs.

Il semblera peut-être que des recommandations de ce genre, portant sur des mesures d'une utilité aussi évidente, ne constituent rien autre chose qu'une suite de lieux communs; mais l'on néglige à un tel point les règles les plus élémentaires de

l'hygiène, qu'il devient nécessaire de les répéter souvent, afin qu'on ne finisse pas par les oublier tout-à-fait, après les avoir longtemps négligés.

Un des objets les plus nécessaires à l'existence et un de ceux qu'il importe par dessus tout de se procurer à l'état de plus grande pureté possible, l'eau, doit être le sujet d'une surveillance particulière en temps d'épidémie. Les autorités municipales des villes doivent faire tout en leur pouvoir pour fournir à la population de leurs administrés des eaux saines et abondantes.

La plupart des mesures d'hygiène, surtout spécialement requises en temps d'épidémies, peuvent se résumer en quelque sorte sous le titre de *Propreté et Ventilation*. La première condition de propreté, c'est l'absence de toute substance susceptible de fermentation, de l'intérieur ou du voi-inage des demeures de l'homme.

(à suivre)

J. C. TACHÉ,

FAITS REMARQUABLES DE DENTITION.

Une dame Fussell, résidant à Acton, en Angleterre, âgée de près de 80 ans, qui avait perdu ses dents depuis plusieurs années, a eu une rangée de dents nouvelles dont l'évolution la beaucoup fait souffrir. On dit qu'un semblable fait est sans précédent.

Il y a aussi une autre dame qui vers 60 ans a eu une dent.

Voilà bien ce qu'on pourrait appeler des cas de redentition étant comme le pendant de ceux qui naissent avec des dents.

BIBLIOGRAPHIE

ENCYCLOPEDIE INTERNATIONALE DE CHIRURGIE Publié sous la direction du docteur John Ashurst et illustrée de figures intercalées dans le texte, ouvrage précédé d'une introduction par M. Gosselin, professeur de Clinique Chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris etc, etc.

Nous croyons être agréable à ceux de nos abonnés qui sont médecins chirurgiens en leur signalant l'apparition de ce magnifique ouvrage dont nous venons de recevoir les trois premiers volumes.

C'est l'œuvre des célébrités médicales qui font aujourd'hui la gloire de la France de l'Allemagne de l'Angleterre des Etats-Unis et du Canada.

Il suffit de mentionner les noms de Gosselin, Verneuil, Défontaine, Jeannel, Agnew, Brinton, Bryant, Stricker, Marsh, Van-Buren, Stillé, Hingston, Grant, et vingt autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Chaque sujet est traité au complet et de main de maître.

Cette oeuvre capitale, arsenal complet de chirurgie va reléguer dans l'ombre bien des ouvrages de spécialité qui coûtent très cher. Ces trois premiers volumes traitent de *Pathologie Chirurgicale, Générale maladies chirurgicales, infectueuses et virulentes, maladies chirurgicales communes aux divers tissus organiques.*

Nos remerciements à la maison Wood & Co. de New York pour l'envoi d'un exemplaire de ce magnifique ouvrage.

DIVISE :

Propreté.
Sobriété.
Activité.
Gaîté.

—————
Total : Santé

—————
A NOS ABONNES
—————

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous envoyer, durant ce mois, le montant de leur abonnement, soit par lettre enregistrée ou par mandat de poste.

Comme l'abonnement au journal est payable d'avance, nous espérons que ceux qui n'ont pas encore payé s'empresseront de le faire.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les décisions judiciaires concernant les journaux et nous avertissons ceux qui ayant reçu plusieurs numéros de notre journal, le refusent ensuite, que nous en continuerons l'envoi et en exigerons le prix de l'abonnement.

Toute personne qui renvoie un journal est tenue d'en payer les arrérages qu'elle doit sur abonnement, ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé le tout (décision judiciaire).

MM. les abonnés sont priés de donner à l'Administrateur avis de leur changement de résidence et d'avertir immédiatement s'il survenait quelque retard dans la réception ou quelque erreur dans l'adresse du journal.

Les manuscrits acceptés sont la propriété du journal.

L'Abonnement au journal est de \$1.50 par année, payable d'avance. Ce montant peut-être remis par lettre à l'adresse : Dr J. I. Desroches, No 189 rue Amherst, ou Boîte 2027, Bureau de Poste Montréal.

Les conditions d'annonces se règlent de gré à gré. Pour toute information s'adresser au Dr J. M. Beausoleil, No 66 rue St-Denis, ou Boîte 2027, Bureau de Poste Montréal.

Notre agent, M. Ed. Chevalier continuera la collection des abonnements de de la ville

—————
DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT
LES JOURNAUX.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'il ait été payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.